

Presqu'île à Vivre

Garet – Mulet – Neuve
Réunion publique du 22 novembre 2023

MÉTROPOLE
GRAND LYON

VILLE DE
LYON

SYTRAL
MOBILITÉS

- **Les élus**

- **Laurence BOFFET**, Vice – présidente de la Métropole
- **Valentin LUNGENSTRASS**, Adjoint au Maire de Lyon
- **Yasmine BOUAGGA**, Maire de Lyon 1^{er}

- **Les techniciens de la Métropole**

- **Delphine THEVENOT – PETIT**, Directrice de projet
- **Claire NORMAND - MICHELET**, Responsable de subdivision voirie
- **Sandra GARCIN**, Technicienne de secteur Lyon 1^{er} / Lyon 4^e



*Comment se déplacera-t-on
à pied et à vélo dans
la Presqu'île ?*

1.

Une Presqu'île à vivre
avec des espaces
publics transformés

MÉTROPOLE
GRAND LYON

1. Piétonisation & transformation des espaces publics

Les objectifs ?



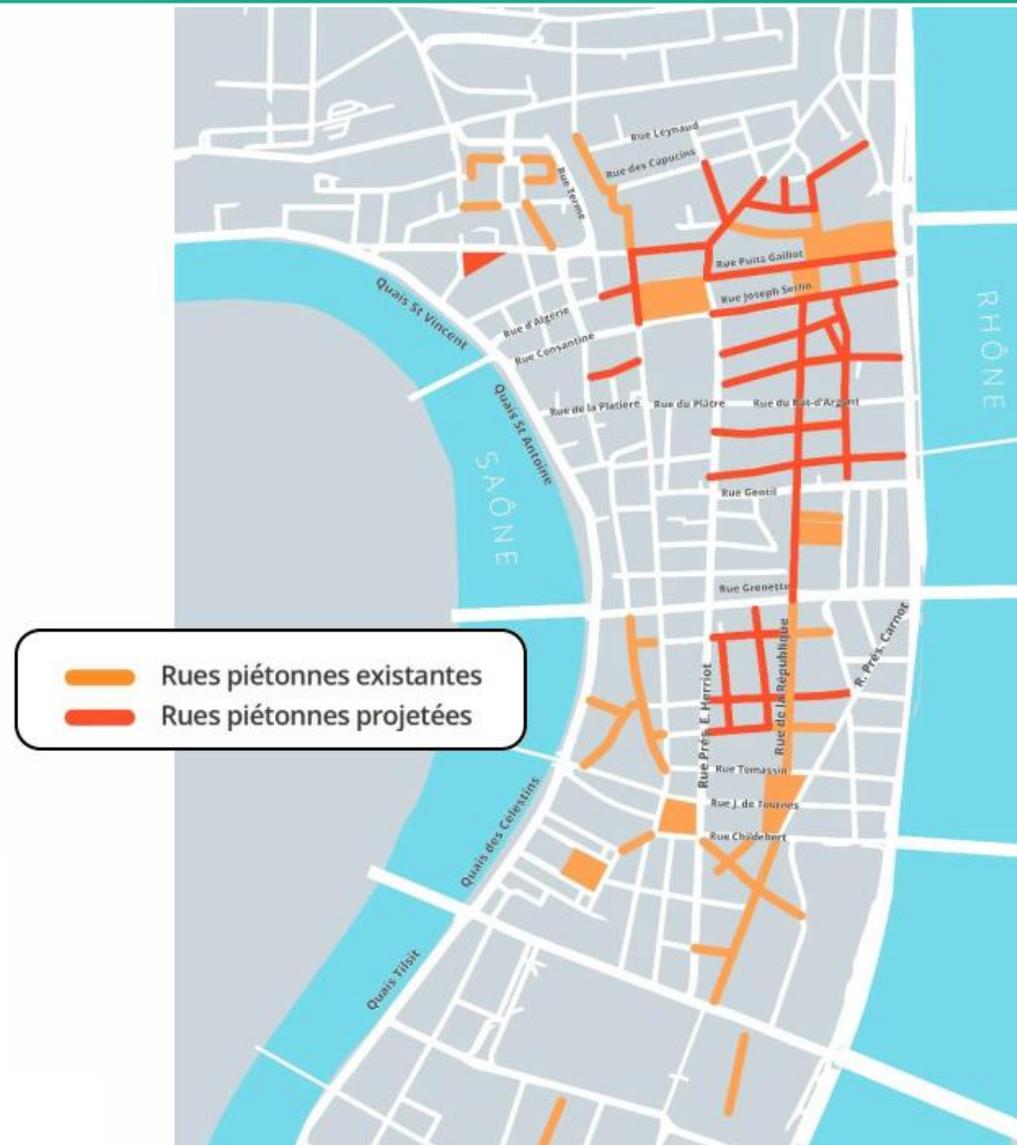
Créer des balades urbaines agréables et continues pour :

- Améliorer le cadre de vie **des habitants**
- Renforcer l'attractivité **des commerces**
- Améliorer l'expérience de **ses visiteurs**
- Valoriser le patrimoine de **la Presqu'île** (secteur UNESCO)



Le plan d'action

→ Déploiement de la trame piétonne sur une quinzaine de rues supplémentaires en Presqu'île





FOCUS
TYPES DE TRANSFORMATION
DES ESPACES PUBLICS



Rue Tupin



Rue de l'Arbre Sec



Rue Serlin

Des rues piétonnisées **ET** réaménagées

- Végétalisation des parcours piétons
- Création d'îlots de fraîcheur et d'espaces de rencontres
- Mise à niveau des trottoirs
- Matérialisation des axes cyclables pour éviter les conflits d'usage



Rue de la République

2. De nouveaux axes cyclables

Les objectifs ?



- Créer des liaisons cyclables entre le Rhône et la Saône qui permettent de traverser rapidement la Presqu'île à vélo.
- Sécuriser les déplacements en vélo avec des voies bus-vélos ou des bandes cyclables.
- Sécuriser les déplacements piétons en concentrant le trafic vélo sur des axes forts.



Le plan d'action

En Presqu'île d'ici 2026 :

- 2 voies lyonnaises (LVL6 et LVL12)
- 2 traversées : Serlin et Grenette
- 1 connexion aux Pentes (S^t Sébastien)

- Voies lyonnaises
- Autre axes cyclables existants
- Autres axes cyclables projetés



3. Nouvelle desserte bus



Les objectifs ?

- Améliorer l'accessibilité des pôles d'échanges (Hôtel de Ville, Cordeliers, Bellecour) pour les piétons.
- Maintenir, voire renforcer, le haut niveau de service du réseau de bus.
- Garantir l'accessibilité de la Presqu'île pour toutes et tous.





Le plan d'action

Modifier les circuits de desserte des bus

- Passage des lignes fortes via **Grenette** et les **rives de Saône**
- Création d'une nouvelle ligne **en Rive Droite du Rhône**
- Une rue de la République rendue aux piétons sur toute sa longueur
- Maintien des navettes **en Cœur de Presqu'île**

Redistribuer les arrêts au niveau des places :

Cordeliers

- Insertion du **principal pôle bus à Cordeliers**
- Terminus de la **ligne C18 à Cordeliers**

Bellecour

- Relocalisation des lignes C20/C20E et 40 **en rive Ouest de Bellecour**



II.

*Comment se déplacera-t-on
en voiture dans la Presqu'île ?*

**Rééquilibrer
les mobilités :**
mise en place d'une
Zone à Trafic Limité (ZTL)

C'est quoi une ZTL ?

Une zone réservée aux :

- piétons
- vélos
- transports en communs
- Ayants droit : véhicules et usagers autorisés (riverains, livraisons, urgences...)

À quoi ça sert ?

- Supprimer tous les flux de transit
- Diminuer d'au moins 20% le trafic au sein de la Presqu'île.



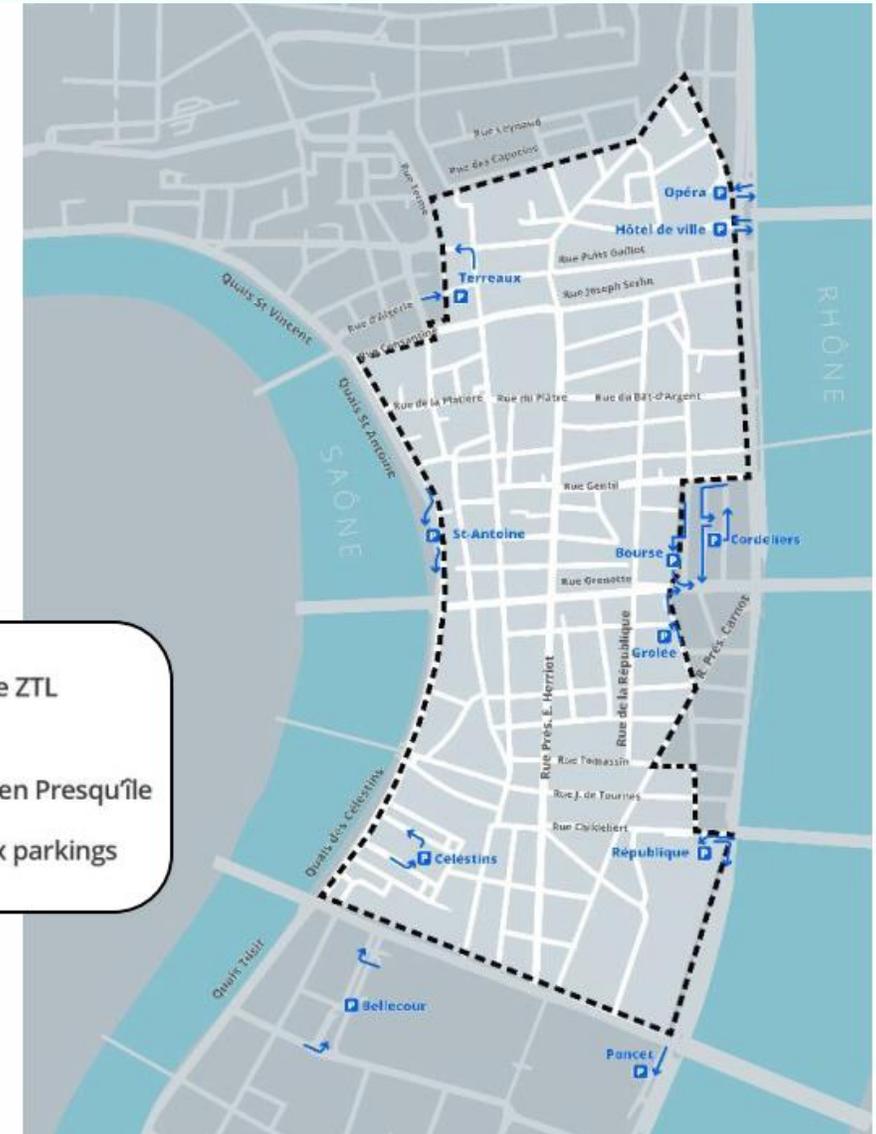
exemple de ZTL à Rennes



Les objectifs ?

- Assurer l'accès à la Presqu'île pour toutes et tous (visiteurs, PMR, non ayants-droits ...)
- Permettre le stationnement sur voirie pour les ayants droit

- Périmètre ZTL envisagé
- Céléstins** Parkings en Presqu'île
- Accès aux parkings



4. Le plan de circulation

Les objectifs ?



- Assurer les déplacements des riverains
- Assurer les livraisons et la logistique
- Assurer l'intervention des urgences et services publics ...
- Assurer la performance des bus



Le plan d'action

→ Les plages horaires et les catégories d'ayants-droits seront discutés jusqu'à la fin 2024 à travers les différentes instances de concertation (Comité de suivi, Ateliers Mobilité, Ateliers Logistique...).



Périmètre ZTL envisagé



Boucles de circulation



Voies circulées temporairement



Sens de circulation des bus



5. Modification des sens de circulation

Les objectifs ?

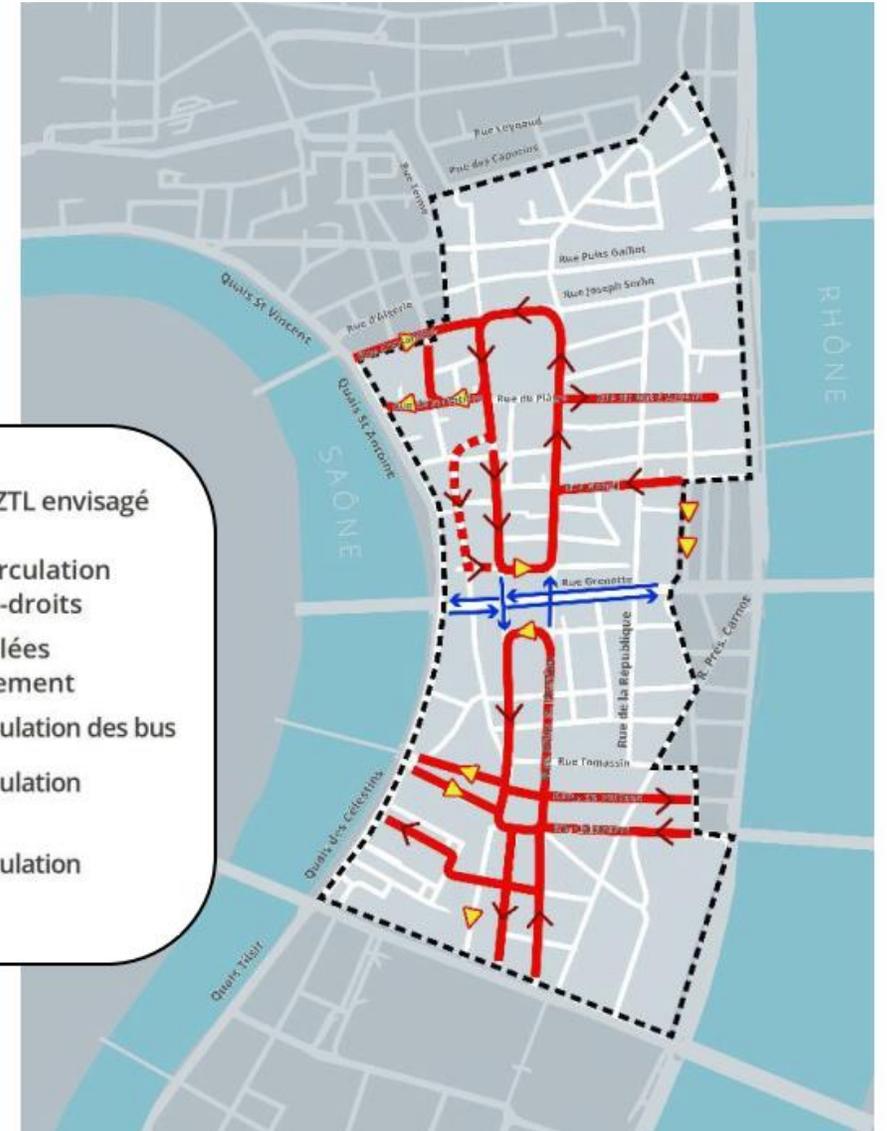
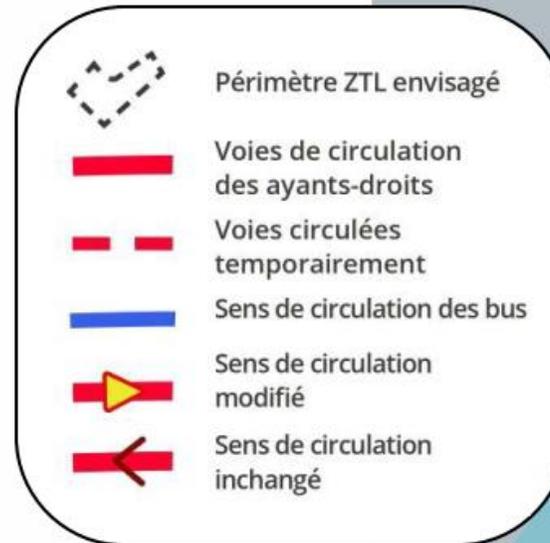
→ Assurer un plan de circulation fonctionnel



Le plan d'action

→ Changement de sens de circulation dans 8 rues de la Presqu'île

Des secteurs qui restent ouverts à la discussion



6. Moyens de contrôle de la ZTL

Les objectifs ?



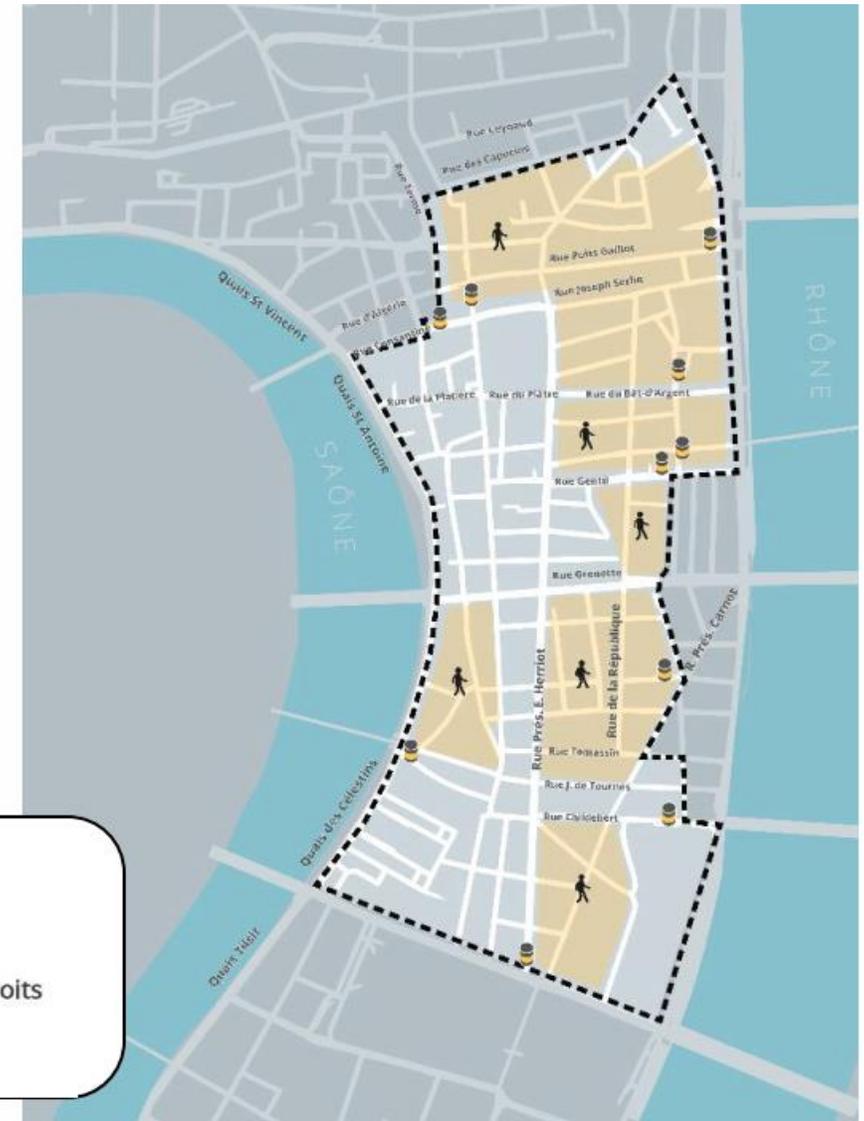
→ Assurer le bon fonctionnement de la ZTL

Installation de 10 sites bornés :

- 5 sites bornés régulant les accès aux aires piétonnes
- 5 sites bornés aux portes d'entrée de la ZTL de la Presqu'île

Les plages horaires et les catégories d'ayants-droit exactes seront à déterminer via la concertation.

	Périmètre ZTL envisagé
	Borne d'accès pour les ayants-droits
	Aires piétonnes



■ A retenir :

- Une opération au sein de la future Zone à trafic limité ;
- Des sens de circulation inchangés sur l'ensemble du périmètre ;
- La mise en place de la zone à trafic limité au 1^{er} juin 2025 ;
- Une première phase de travaux sur les rues Garet – Mulet – Neuve au 1^{er} semestre 2025 ;
- Une deuxième phase de travaux de piétonisation et végétalisation des rues Garet et Bourse à partir de 2026 ;
- A proximité d'une rue de la République piétonisée et réaménagée (aménagement transitoire) ;



2^e phase

■ Plan de circulation

En débat

→ Maintien d'une voie
circulée sur le tronçon
Garet – Arbre Sec

Invariants

→ rues Gentil et Bât
d'Argent circulées

→ rues Neuve, Mulet et
Bourse piétonisées





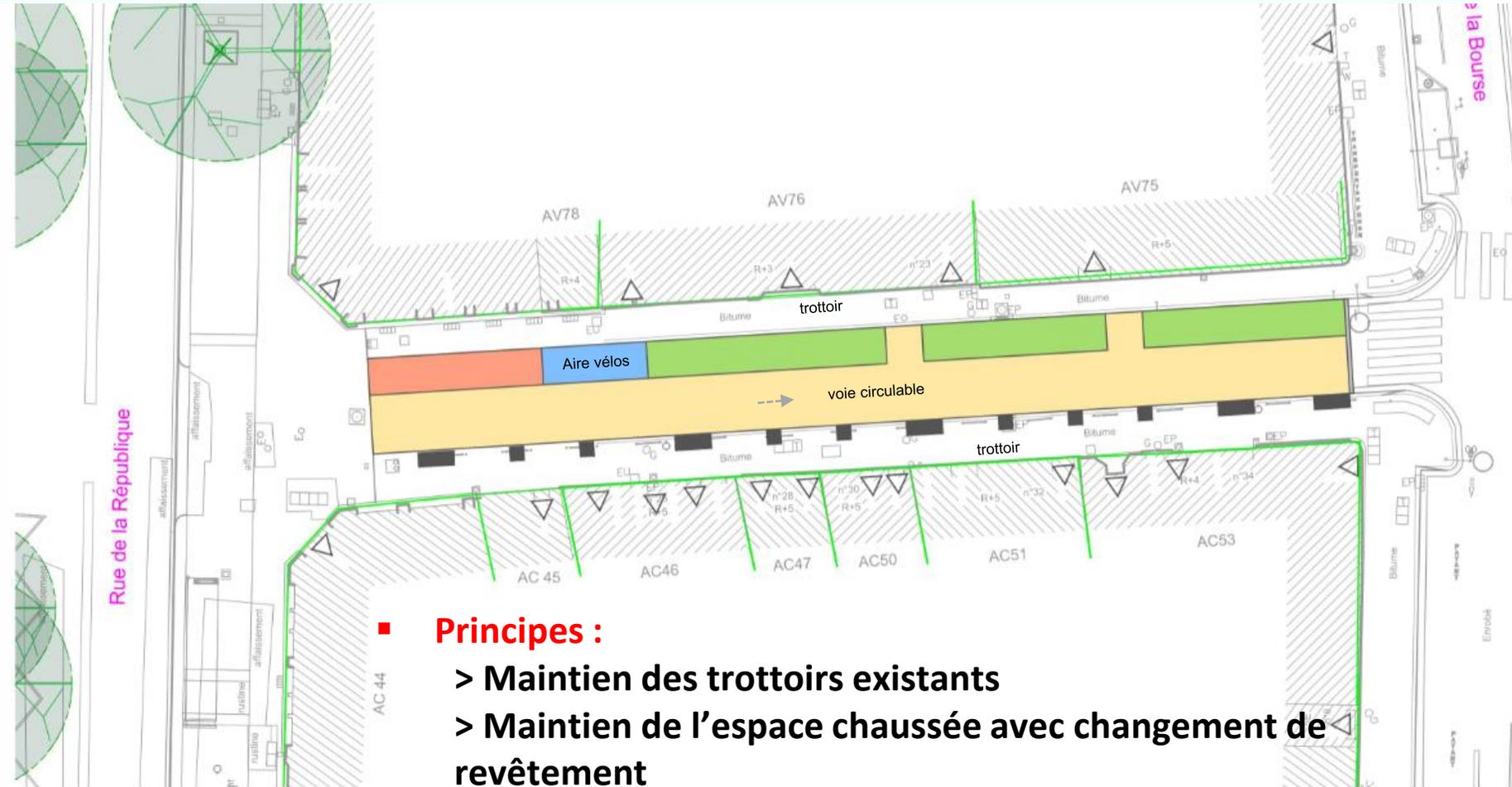
- **Les éléments programmatiques / Les enjeux identifiés**

- **Mettre en conformité les rues Neuve / Mulet / Garet avec leur statut d'aire piétonne**
- **Amélioration du confort piéton**
- **Maintien d'une zone circulaire**
- **Redéploiement des usages existants (aires vélos...)**

- **Mise en valeur des rues avec un revêtement de qualité**
- **Végétalisation des rues par opportunités**



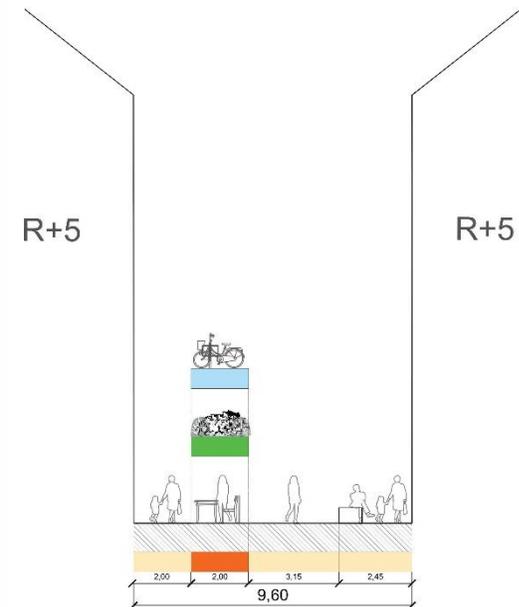
La rue Neuve



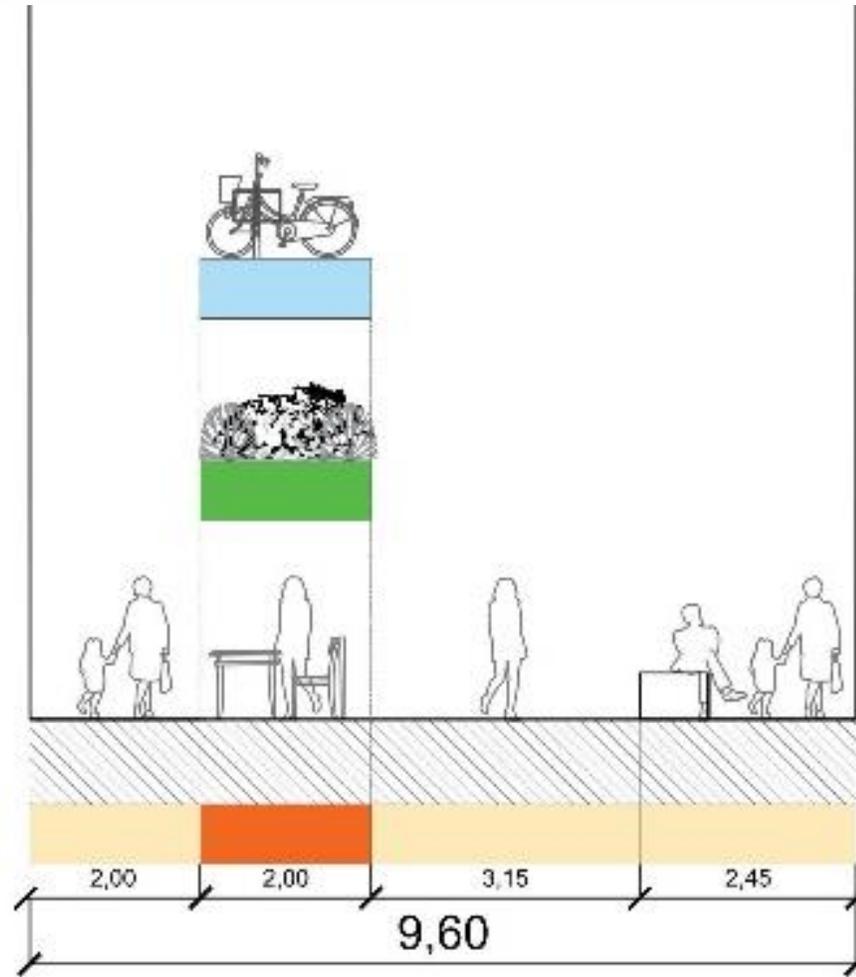
Principes :

- > Maintien des trottoirs existants
- > Maintien de l'espace chaussée avec changement de revêtement
- > Mise à niveau des trottoirs et de la chaussée
- > Création d'espaces végétalisés
- > Maintien d'une aire vélos

Coupe 1 - Rue Neuve

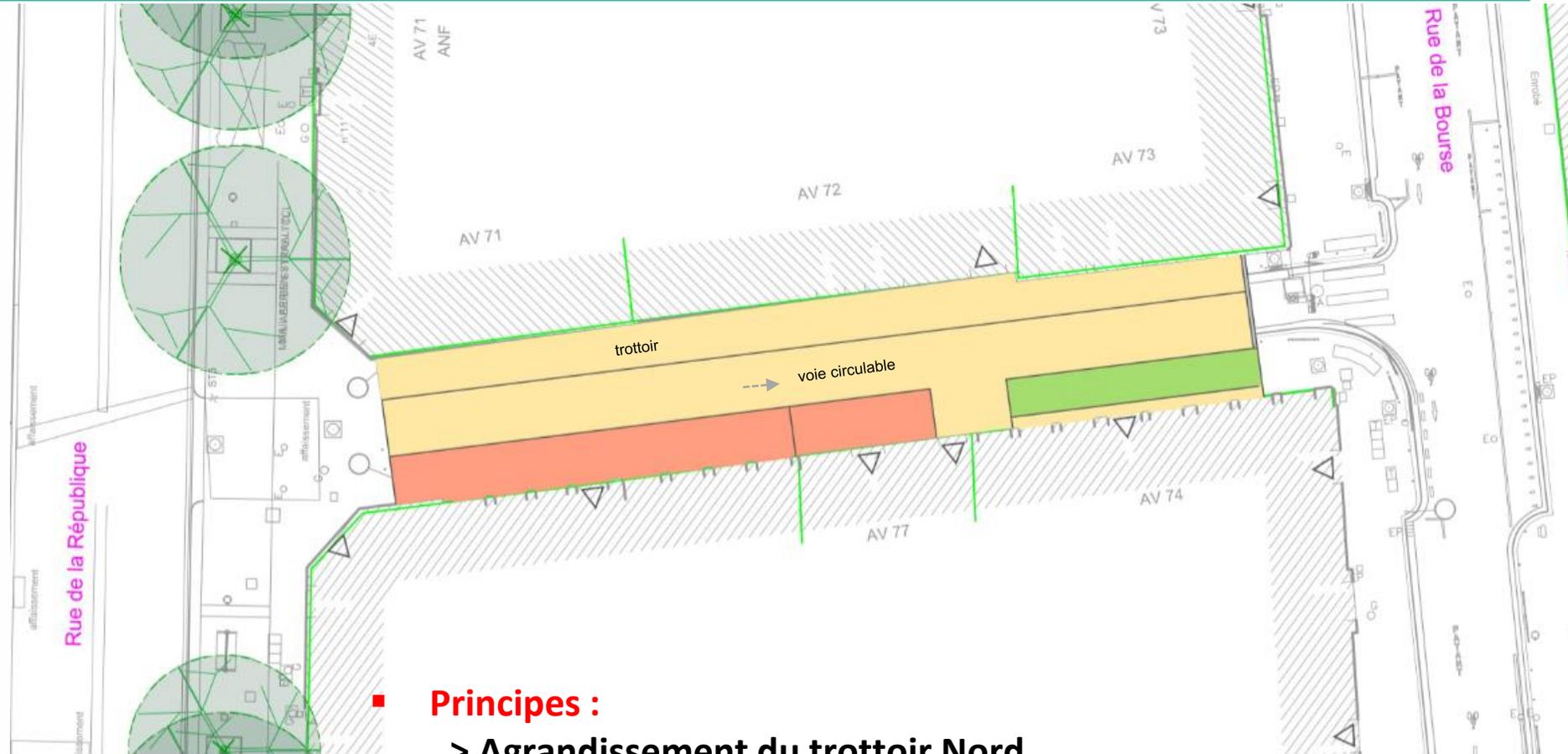
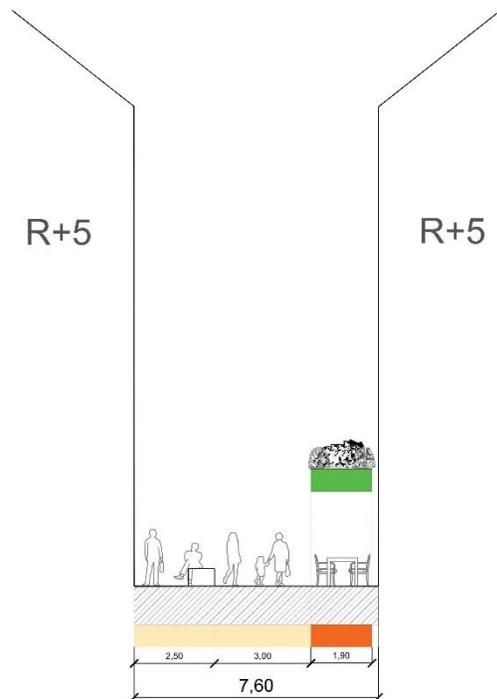


- La rue Neuve



La rue Mulet

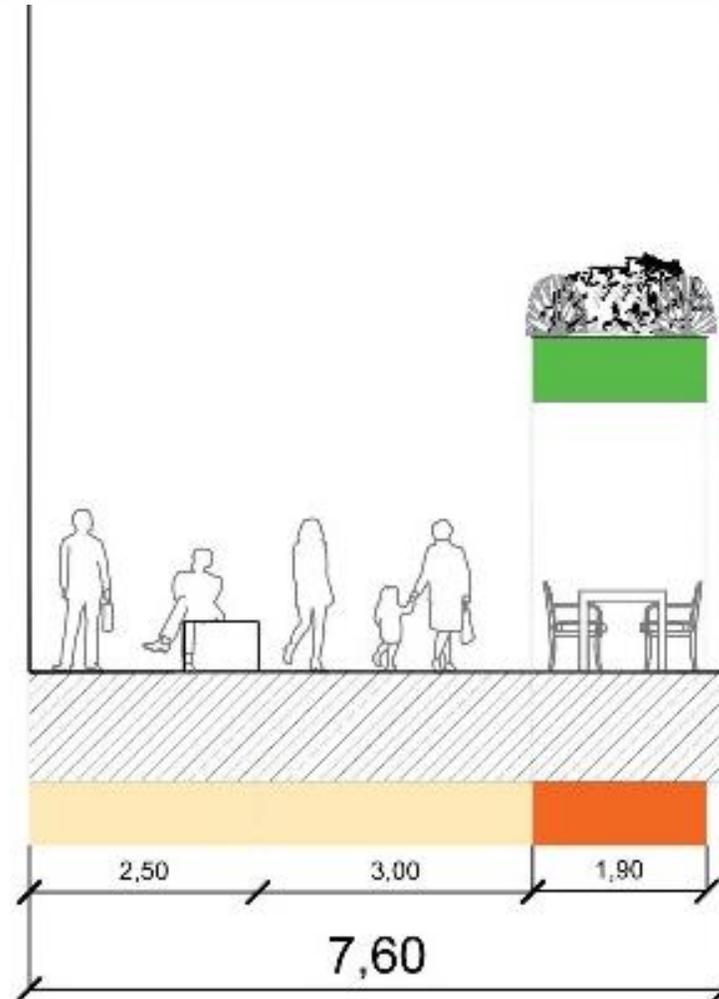
Coupe 3 - Rue Mulet



Principes :

- > Agrandissement du trottoir Nord
- > Maintien de l'espace chaussée avec changement de revêtement
- > Mise à niveau des trottoirs et de la chaussée
- > Création d'espace végétalisé

- La rue Mulet



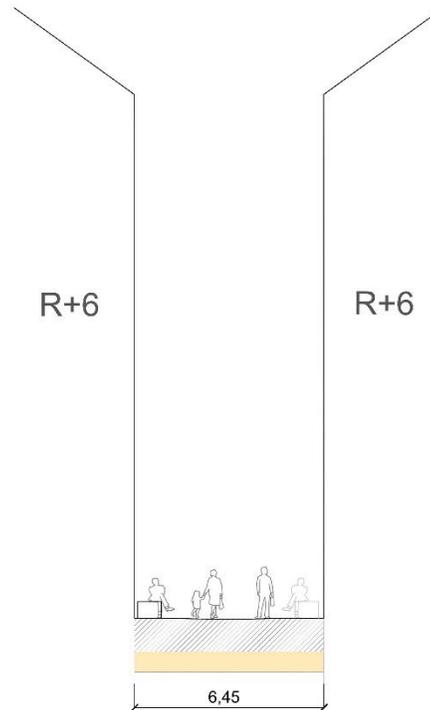
L'opération Garet – Mulet – Neuve

Le secteur Garet - Pizay - Verdi

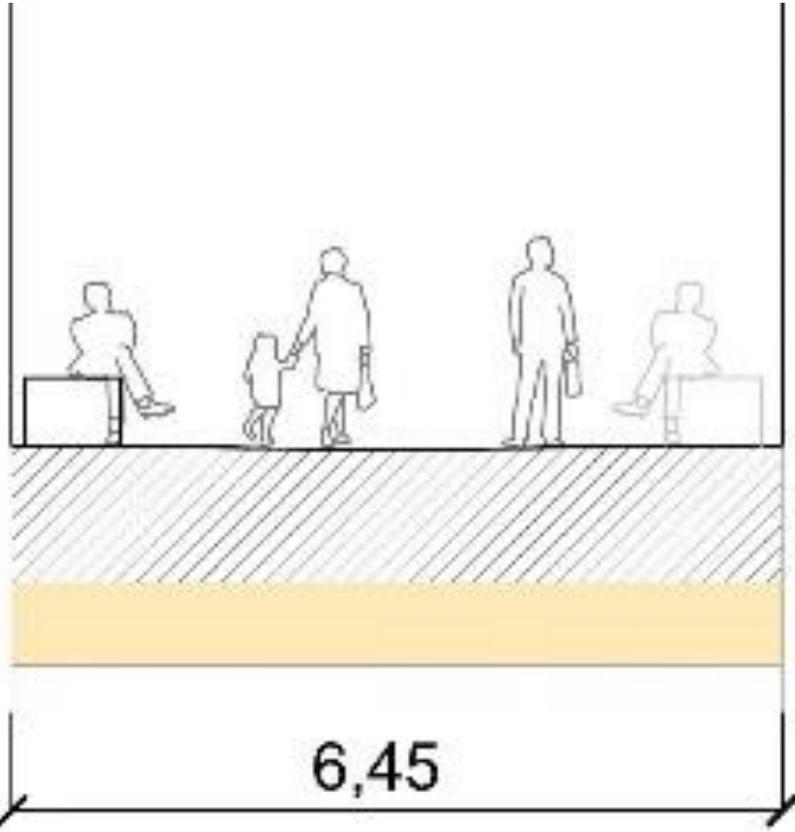
Principes :

- > Changement du revêtement de façade à façade
- > Mise à niveau des trottoirs et de la chaussée
- > Étude de plantabilité d'un arbre sur Pizay
- > Maintien d'aire vélos

Coupe 6 - Rue du Garet



L'opération Garet – Mulet – Neuve



■ Calendrier du projet

- De fin 2023 à mai 2024 : études de conception ;
- **Juin 2024 : réunion de présentation du projet d'aménagement ;**
- De juillet à décembre 2024 : poursuite des études technique ;
- **2^e semestre 2024** : Travaux préparatoires sur les réseaux ;
- **1^{er} semestre 2025** : **1^{ere} phase de travaux** Gare - Mulet - Neuve ;
- **En 2026** : **2^e phase de travaux** Gare - Bourse ;

■ Calendrier de la concertation

→ A venir en 2024 :

- Ateliers sur la mobilité en Presqu'île et le fonctionnement de la future Zone à trafic limité
- Ateliers sur l'aménagement transitoire de la rue de la République

Presqu'île à Vivre

MÉTROPOLE
GRAND LYON

 VILLE DE
LYON

SYTRAL
MOBILITÉS